DEPARTEMENT du VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

Accusé de réception en préfecture 095-219502192-20231117-2023-181-DE Date de télétransmission : 22/11/2023 Date de réception préfecture : 22/11/2023

D'ARGENTEUIL EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ERMONT

COMMUNE D'ERMONT

\_\_\_\_

# SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de novembre à 19 H 00

#### **OBJET: FINANCES**

Création d'un nouveau poste de police municipale : travaux de rénovation, d'adaptation liés aux besoins spécifiques ; acquisition d'un deux-roues, achat d'armements et d'équipements de défense Sollicitations de subventions auprès :

- du Département du Val d'Oise dans le cadre du dispositif Val d'Oise territoires via l'aide « Sécurité, Locaux de police municipale »
- de la Région Ile-de-France dans le cadre du bouclier de sécurité via l'aide « soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics »

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 10 novembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Xavier HAQUIN.

#### N°2023/181

#### Présents:

M. Xavier HAQUIN, Maire

M. BLANCHARD, Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M.RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, M. KHINACHE, Mme CHESNEAU MUSTAFA, *Adjoints au Maire* 

Mme DAHMANI, Mme LEMARCHAND, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, *Conseillers Municipaux* 

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condidtion de quorum est de 18 membres présents).

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. KNOBLOCH M. KEBABTCHIEFF

M. BAY

(pouvoir à M.HAQUIN) (pouvoir à Mme CASTRO-FERNANDES) (pouvoir à M. MELO DELGADO)

Déposée en Sous-Préfecture le : 22/14/23

Publiée le : 22/11/23

Le Maire,

Délais et voies de recours :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : *M. ANNOUR* ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Si vous désirez coutester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy –Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

### **OBJET:**

#### **FINANCES:**

Création d'un nouveau poste de police municipale : travaux de rénovation, d'adaptation liés aux besoins spécifiques ; acquisition d'un deux-roues ; achat d'armements et d'équipements de défense,

Sollicitations de subventions auprès :

- du Département du Val d'Oise dans le cadre du dispositif Val d'Oise territoires via l'aide « Sécurité, Locaux de Police Municipale »
- de la Région Ile-de-France dans le cadre du bouclier de sécurité via l'aide « soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics »

## Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29;

VU les délibérations relatives au règlement des aides du Département du Val d'Oise aux communes et aux groupements de communes ;

VU la délibération n° CR 10-16 du 21 janvier 2016 relative à la mise en place du bouclier de sécurité de la Région Ile-de-France ;

VU l'avis de la Commission Affaires Générales, Finances du 9 novembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'adapter les nouveaux locaux de 523m² de la Police Municipale situés au 27 rue de la Halte pour sécuriser l'espace et permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions :

**CONSIDÉRANT** les équipements et les armements des agents de Police Municipale assurant leur protection et leur sécurité;

**CONSIDÉRANT** la préoccupation communale du stockage des armes des agents de la Police Municipale ;

CONSIDÉRANT la proposition de soutien du Département du Val d'Oise dans le cadre du dispositif « Fonds départemental d'aides à l'investissement des collectivités – Val d'Oise Territoires » au titre de l'adaptation des locaux de Police Municipale, à hauteur de 25% du montant total hors taxe des travaux ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de soutien de la Région Ile-de-France sur l'équipement des forces de sécurité et sur la sécurisation des équipements publics, à hauteur de 30% du coût hors taxe des équipements et des véhicules,

## Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

- AUTORISE le Maire à effectuer les travaux au sein du bâtiment situé 27 rue de la Halte pour la création d'un nouveau poste de Police Municipale;
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Département du Val d'Oise dans le cadre du dispositif « Sécurité, Locaux de Police Municipale du Fonds départemental d'aides à l'investissement des collectivités Val d'Oise territoires », dont le coût prévisionnel figure en annexe ;

- **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de son dispositif « Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics » du bouclier de sécurité dont le coût prévisionnel figure en annexe ;
- AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs aux demandes de subventions ainsi que tout document y afférent.

Pour extrait conforme,

Conseiller départemental du Val d'Oise,

Xavier HAQUIN

Accusé de réception en préfecture 095-219502192-20231117-2023-181-DE Date de télétransmission : 22/11/2023 Date de réception préfecture : 22/11/2023

145 098,94 € 229 984,07 € 483 663,12 € 108 580,12 €

**TOTAL GENERAL** 

19 116,66 € Participation Commune d'Ermont

4 910 € Conseil Régional (2)

7 895 €

Armes et équipements de défense : 19 Bâtons de défenses, 10 oistolets Glock, 2 Flash Ball, 9 pistolets CZ p-09 calibre 9x19, (1) Aide Départementale dans le cadre du dispositif " Locaux de police municipale" 25% de subvention pour un plafond de dépenses éligibles à 500 000HT du montant des travaux

483 663,12 € 2 400,00 €

**TOTAL GENERAL** 

accessoires)

aser (1)

Création d'un nouveau poste de police municipale : travaux de rénovation et d'adaptation liés aux besoins spécifiques ; acquisition d'un deux-roues ; achat d'armements et

VILLE & DERMONT

d'équipements de défense

Ë

RECETTES

20 135 € Conseil Départemental (1)

79 050 € 15 800,14 € 15 021 €

Fravaux Raccordement réseau vidéo surveillance

Téléphonie et Matériel Réseau

Gilets pare-balles (10) Caméra piétons (20)

Acquisition Moto

ravaux de rénovation et d'adaptation Fravaux de cablage informatique

319 335,32 €

H.T.

DEPENSES

(2) Aide Régionale dans le cadre du dispositif "Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics" du bouclier de sécurité 30% du montant HT des dépenses.

Vu pour âtife annexé à délibération nº ERMONT